

## Bachelier en enseignement section 1

|                                                                         |                           |                                                                           |
|-------------------------------------------------------------------------|---------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| <b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE    |                           |                                                                           |
| Tél : +32 (0) 67 55 47 37                                               | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : <a href="mailto:edu-braine@helha.be">edu-braine@helha.be</a>       |
| <b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES    |                           |                                                                           |
| Tél : +32 (0) 71 35 29 34                                               | Fax : +32 (0) 71 35 41 28 | Mail : <a href="mailto:edu-gosselies@helha.be">edu-gosselies@helha.be</a> |
| <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT |                           |                                                                           |
| Tél : +32 (0) 69 67 21 00                                               | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : <a href="mailto:edu-leuze@helha.be">edu-leuze@helha.be</a>         |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| U1203 Didactique de l'éducation culturelle et artistique   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                 |             |
|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Ancien Code                                                | PEUN1B23ECA                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code                                               | B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C /Z/B/Z/C/ EUB1230                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                 |             |
| Bloc                                                       | 1B                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS                                               | 5 C                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Volume horaire  | 75 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <b>HELHa Braine-le-Comte</b><br><b>Lilian BREYNE</b> ( <a href="mailto:breynel@helha.be">breynel@helha.be</a> )<br>David PRINCE ( <a href="mailto:princed@helha.be">princed@helha.be</a> )<br><b>HELHa Gosselies</b><br><b>David PRINCE</b> ( <a href="mailto:princed@helha.be">princed@helha.be</a> )<br>Laurence MISONNE ( <a href="mailto:misonnel@helha.be">misonnel@helha.be</a> )<br><b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b><br><b>Stéphanie FAVART</b> ( <a href="mailto:favarts@helha.be">favarts@helha.be</a> )<br>Claire MEHAGNOUL ( <a href="mailto:mehagnoulc@helha.be">mehagnoulc@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 50                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Comment endosser le rôle de passeur culturel dans la carrière d'un enseignant ?

A travers ce module, l'étudiant constituera les premiers éléments pour envisager cette posture :

En s'appropriant les contenus, concepts, notions, démarche et méthode dans 2 modes d'expression artistique en lien avec les référentiels en vigueur et plus précisément l'expression musicale.

En stimulant ses moyens d'expression et de création par le sens de l'observation, la mémoire, la créativité, la curiosité, le plaisir de pratiquer, l'audace, l'imagination, la coopération, l'engagement.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

##### Compétence 3 LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.2 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

- 3.2.1 Maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;  
 Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
- 3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;  
 Sous Compétence 3.8 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- 3.8.1 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- Compétence 4 **LES COMPÉTENCES DU PRATICIEN RÉFLEXIF**  
 Sous Compétence 4.3 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio
- 4.3.1 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

### **Acquis d'apprentissage visés**

Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

Au terme de ce module, l'étudiant sera capable :

- D'exploiter des outils pour évaluer la pertinence d'un choix de matériel culturel.
- De maitriser des fondements disciplinaires communs et spécifiques aux 2 modes d'expression artistique, en ce compris le lexique.
- D'investir une pratique artistique singulière et curieuse.
- D'identifier des notions de base de l'enseignement de l'éducation culturelle et artistique mentionnées dans les référentiels en vigueur de la M1 à la P2 .

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

|              |                                                              |            |
|--------------|--------------------------------------------------------------|------------|
| PEUN1B23ECAA | Didactique de l'éducation culturelle et artistique : express | 38 h / 2 C |
| PEUN1B23ECAB | Didactique de l'éducation culturelle et artistique : express | 38 h / 2 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

|              |                                                              |    |
|--------------|--------------------------------------------------------------|----|
| PEUN1B23ECAA | Didactique de l'éducation culturelle et artistique : express | 20 |
| PEUN1B23ECAB | Didactique de l'éducation culturelle et artistique : express | 20 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

**Néant**

## **5. Cohérence pédagogique**

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier en enseignement section 1

**HELHa Gosselies** Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES  
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : [edu-gosselies@helha.be](mailto:edu-gosselies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Didactique de l'éducation culturelle et artistique : express         |                                                                                |                 |             |
|----------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Ancien Code                                                          | 12_PEUN1B23ECAA                                                                | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code                                                         | CEUB1231                                                                       |                 |             |
| Bloc                                                                 | 1B                                                                             | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS                                                         | 2 C                                                                            | Volume horaire  | 38 h        |
| Coordonnées du <b>Titulaire</b><br>de l'activité et des intervenants | <b>David PRINCE</b> ( <a href="mailto:princed@helha.be">princed@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                           | 20                                                                             |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                                | Français                                                                       |                 |             |

### 2. Présentation

#### **Introduction**

Comment endosser le rôle de passeur culturel dans la carrière d'un enseignant ?

A travers ce module, l'étudiant constituera les premiers éléments pour envisager cette posture :

En s'appropriant les contenus, concepts, notions, démarche et méthode dans 2 modes d'expression artistique en lien avec les référentiels en vigueur et plus précisément l'expression musicale.

En stimulant ses moyens d'expression et de création par le sens de l'observation, la mémoire, la créativité, la curiosité, le plaisir de pratiquer, l'audace, l'imagination, la coopération, l'engagement.

#### **Objectifs / Acquis d'apprentissage**

A l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- manipuler les notions élémentaires musicales (timbre, hauteur, intensité).
- chanter juste un répertoire adapté.
- utiliser des jeux musicaux.
- reconnaître les instruments de l'orchestre.
- mettre en lien la musique avec d'autres disciplines.
- Créer du matériel didactique musical.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissages.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### **Contenu**

De manière générale, tableau synoptique présentant une vue panoramique des contenus et/ou attendus, sur tout le parcours des apprentissages du Tronc commun (De M1 à P2)

Plus spécifiquement, savoirs, savoir-faire et compétences d'ECA abordés en maternelle.

Dans le cadre de l'expression musicale :

Rencontrer, appréhender et s'approprier le langage musical : Paramètres du son, pulsation, rythme,...

Découverte, analyse et maîtrise du répertoire de chants adaptés aux enfants de maternelle à travers une pratique collective

Didactique du chant

Sensibilisation/Approche à la pratique rythmique en lien avec les savoir-faire de l'enseignement maternel.

Rencontre directe et/ou indirecte avec des œuvres vocales ou instrumentales.

#### **Démarches d'apprentissage**

L'approche de l'expression musicale se doit d'être active, pratique et concrète. Elle sera principalement axée sur une démarche constructive, pratique et didactique.

Après une approche dirigée d'une rubrique spécifique à l'expression musicale, chacun devra chercher et trouver des solutions les plus adaptées à la demande tout en faisant preuve d'originalité, de créativité, de volonté d'entreprendre.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Suivi individuel et objectif des étudiant(e)s.  
Utilisation d'outils adaptés à la démarche pédagogique.

### **Sources et références**

Programme du SEGEC et les références renseignées au sein de ce même programme.  
Référentiel d'Éducation culturelle et artistique & tableaux synoptiques ECA  
Des auteurs comme Henri Dès, Aldebert, ...  
Recueil de partitions,...  
Réalisations d'enfants, d'anciens étudiants et réalisations personnelles.

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :  
ConnectED.  
SEGEC - programme de l'école maternelle.  
Référentiel d'Éducation culturelle et artistique (ECA) & tableaux synoptiques ECA (Cfr Enseignement.be)

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

L'évaluation sera dispatchée comme suit :

- Travaux pratiques en classe (chansons, bodyrythmes, partitions codées, etc.)
- Dépôts de travaux sur Connected

Les modalités d'évaluations seront annoncées en classe et déposées sur Connected.

Cette AA au sein de l'UE dont elle fait partie vaut pour 50% de la note globale.

Lorsque la note de chaque AA est = ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Cependant, en cas d'échec dans une des AA, la note attribuée équivaut à 8/20.

En cas d'échec dans les deux AA, la note attribuée équivaut à 5/20.

Les mêmes consignes sont appliquées pour la ou les sessions de rattrapage.

### **Pondérations**

|                        | Q1        |     | Q2        |   | Q3        |     |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
|                        | Modalités | %   | Modalités | % | Modalités | %   |
| production journalière | Int + Trv | 100 |           |   |           |     |
| Période d'évaluation   |           |     |           |   | Trv       | 100 |

Int = Interrogation(s), Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une activité d'apprentissage est fixé à 10/20. Il en va de même pour le seuil de réussite d'une UE. Pour la notation de l'Unité d'Enseignement, en cas d'échec inférieur à 8/20 dans l'une des activités d'apprentissage, la note de cette Activité d'Apprentissage deviendra la note de l'Unité d'Enseignement.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier en enseignement section 1

**HELHa Gosselies** Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES  
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : [edu-gosselies@helha.be](mailto:edu-gosselies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

|                                                                      |                                                                                      |                 |             |
|----------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Didactique de l'éducation culturelle et artistique : express         |                                                                                      |                 |             |
| Ancien Code                                                          | 12_PEUN1B23ECAB                                                                      | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code                                                         | CEUB1232                                                                             |                 |             |
| Bloc                                                                 | 1B                                                                                   | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS                                                         | 2 C                                                                                  | Volume horaire  | 38 h        |
| Coordonnées du <b>Titulaire</b><br>de l'activité et des intervenants | <b>Laurence MISONNE</b> ( <a href="mailto:misonnel@helha.be">misonnel@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                           | 20                                                                                   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                                | Français                                                                             |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Au cours de ce module, l'étudiant commencera à explorer cette fonction en :

- Acquérant des connaissances et des compétences en expression plastique.
- Se familiarisant avec des références culturelles significatives.
- Cultivant sa propre créativité artistique.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Stimuler la créativité et l'imagination par le biais de créations personnelles.
- Développer un bagage culturel lié à l'expression plastique et se construire un regard éclairé sur l'art.
- S'approprier un champ sémantique propre à l'expression plastique (la ligne, la forme, la texture, etc.) et se construire un lexique des arts plastiques.
- Découvrir et expérimenter des techniques artistiques.
- Approcher le contenu des référentiels et programmes d'enseignement d'ECA.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Découvertes des notions liées au langage plastique.
- Découverte de techniques de base pertinentes, qualitatives et adaptées au public préscolaire en ayant une attention particulière pour les variables du SMOG (support, médium, outil, geste.)
- Découverte, exploration et appropriation de la démarche d'un artiste.
- Partage de ressources adaptées pour accompagner l'étudiant se construire une culture à sa portée.

#### Démarches d'apprentissage

Approche théorique de l'art au service d'activités créatives personnelles.

Durant les heures d'autonomie, l'étudiant devra fournir un travail régulier pour poursuivre les projets artistiques menés en classe et/ou pour rédiger.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation formative sous forme d'entretiens et de grilles de corrections commentées.

#### Sources et références

## OUVRAGES DE REFERENCE dans notre centre de documentation :

- En histoire de l'art.
- Couleur : Itten J. (2003) Art de la couleur. Paris : Dessin et Tolra.

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus sur la couleur.

Dossier peindre à l'école maternelle: créer et récolter ses outils.

MATERIEL DIDACTIQUE : Cercle chromatique grand format, palette des mélanges, nombreux référentiels, Matériel permettant d'enseigner la couleur, pistes de travail en interdisciplinarité

## 4. Modalités d'évaluation

### **Principe**

L'évaluation porte sur:

Un dossier "créer et récolter ses outils"(livre des traces et fresque collaborative),

un dossier couleur (palette des mélanges et cercle chromatique).

et un dossier technique en lien avec l'histoire de l'art.

Le portfolio devra être déposé en version papier le jour de l'examen.

Les modalités d'évaluation finales seront précisées ultérieurement via ConnectED.

La pondération de cette AA au sein de l'UE dont elle fait partie vaut pour 50% de la note globale.

Lorsque la note de chaque AA est = ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

En cas d'échec dans une des AA, la note attribuée équivaut à 8/20.

En cas d'échec dans les deux AA, la note attribuée équivaut à 5/20.

### **Pondérations**

|                        | Q1        |     | Q2        |   | Q3        |     |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
|                        | Modalités | %   | Modalités | % | Modalités | %   |
| production journalière |           |     |           |   |           |     |
| Période d'évaluation   | Trv       | 100 |           |   | Trv       | 100 |

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

Au Q3, l'étudiant représentera uniquement les parties du cours en échec. L'étudiant recevra les consignes précises lors de la consultation des copies.

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la personne responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).